

# Commerce, ruse et tromperies. La revente à la sauvette de produits alimentaires périmés

30 septembre 2022

Dans son travail sur les vendeurs à la sauvette de Paris, le sociologue G. Bayle (université de Nanterre) s'intéresse aux récupérateurs de denrées mises à la benne par les supermarchés : habitués du quartier, membres de la communauté Rom, revendeuses. Ses observations, en 2016-2017, coudoient la mise en place de la loi sur le gaspillage alimentaire. Il décrit les règles de civilité qui organisent l'accès aux denrées périmées et leur répartition. Les réactions du voisinage et les restrictions des magasins imposent des coopérations pour préserver l'approvisionnement, mais la rareté des ressources entretient la compétition. Sur les lieux de revente, acheteurs et fournisseurs cherchent au contraire à « placer leurs transactions dans un cadre plus familier en dépit de la méfiance qu'ils nourrissent mutuellement ». La fidélisation par le crédit permet ainsi des relations sur plusieurs années. Enfin, ces activités illégales doivent s'adapter aux contrôles de police et une comparaison est menée avec les marchands de souvenirs de la Tour Eiffel et les trafiquants de cigarettes à Barbès.

Source : [HAL](#)